

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

COLLABORATION IDE/AS

EXPERTS INTERVENANTS :

Juriste en droit de la santé

Cadre de santé

Expert membre du réseau Phosphoria



Distanciel
25 et 26 nov. 2025



2 jours



Sur devis



Dans vos locaux



Disponible uniquement en INTRA

> OBJECTIFS

- Réactualiser les connaissances réglementaires quant à l'exercice professionnel : connaître les régulations et les lois actuelles encadrant les professions d'IDE et d'Aide-soignant
- Identifier les dysfonctionnements au niveau des pratiques : définir les dépassements de fonction et analyser les conséquences possibles
- Savoir différencier la collaboration de la délégation : distinguer les nuances entre ces deux concepts essentiels
- Répartir et coordonner les actions de soins au quotidien : optimiser la coordination des actions de soins pour améliorer la qualité de service

> PROGRAMME

I. RAPPEL DES MISSIONS DE CHAQUE PROFESSION

- Domaines de compétences de chaque profession :
- Décret du 29/07/2004
- Loi du 4 mars 2002

II. LES RESPONSABILITÉS VIS-À-VIS DU PATIENT

- Responsabilité professionnelle
- Obligation de moyens efficaces

III. LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

- Principes du travail en équipe
- Collaboration entre soignants :
 - Collaboration
 - Coopération
 - Binôme
 - Délégation
- Collaborer dans les soins d'hygiène
- Collaborer dans la surveillance des patients
- Collaborer dans le maintien de l'autonomie

IV. LA DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

- Textes législatifs et régulations : étude des lois et décrets régissant la distribution des médicaments

V. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Explications détaillées des différentes responsabilités et des procédures associées
- Travail d'analyse et d'échanges : Comparaison des pratiques entre stagiaires et réflexion collective
- Etudes de cas pratiques : Résolution de cas pratiques en groupes pour illustrer les notions théoriques
- Séance de questions-réponses : Pour approfondir la compréhension et clarifier les doutes

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé
- Cadre de santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- IDE et Aide-soignant(e)s

LES + PHOSPHORIA

- Référentiel métier actualisé : la formation intègre les dernières évolutions des référentiels métiers pour les infirmiers et les aides-soignants, incluant de nouvelles missions et compétences pour les infirmiers, ainsi que les nouvelles formations et passerelles pour les aides-soignants souhaitant devenir infirmiers
- Adaptation aux réformes récentes : la formation est conçue pour répondre aux besoins actuels du système de santé, en s'appuyant sur les réformes prévues pour la période 2023-2024, garantissant ainsi une pratique professionnelle alignée avec les standards actuels
- Formation pratique et théorique : une combinaison équilibrée d'apports théoriques et de mises en situation pratiques, permettant une application concrète des connaissances acquises

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00423 : Collaboration IDE/AS

Tarif individuel : 990 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

☐ 25-26/11/2025 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)					▼ Téléphone portable (Obligatoire)			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)					▼ Téléphone portable (Obligatoire)			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)					▼ Téléphone portable (Obligatoire)			
► Besoin d'assistance si situation de handicap :		☐ Non		☐ Oui, nom du participant concerné:				

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :					▼ Service ou Pôle d'appartenance :			
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue					☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :			
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)					▼ Téléphone portable (Obligatoire)			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :					▼ Numéro de SIRET :			
► Adresse (numéro, voie et complément) :								
► Code Postal :		► Ville :						

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :		► Nom :		► E-mail :	
► Facturation par :		☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :					
► Adresse (numéro, voie et complément) :					
► Code Postal :		► Ville :		► Téléphone :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

